Image not found or type unknown

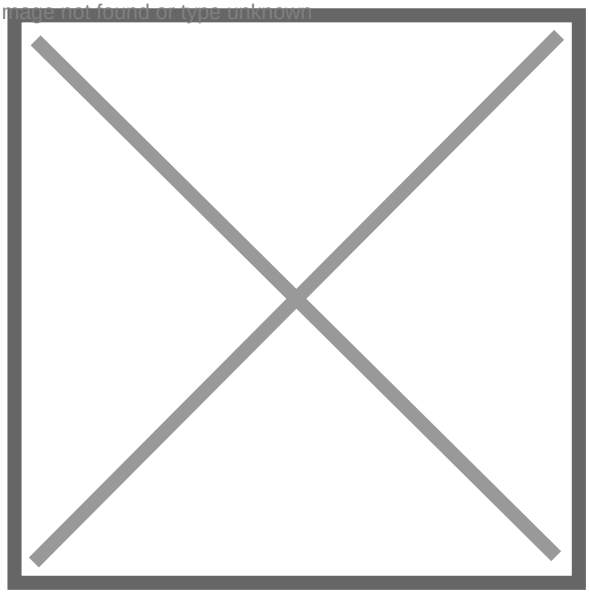

Démolition d'une partie d'un ensemble immobilier dans un village

Par **Jielbi**, le **26/02/2015** à **23:19**

Bonjour, bonsoir,

Impliqué dans la rénovation d'une maison de village, je souhaite démolir, en partie, une aile constituée d'une ancienne étable et d'une forge en piteux état. Deux murs en pierres liées à la chaux et perpendiculaires au mur de mon voisin, lui même assemblé sur le même principe, seront touchés par cet acte?
Le mur extérieur d'une hauteur de 8,50m pour une épaisseur de 66cm, fait office de limite de propriété avec le domaine public (Rue).
L'autre séparant la forge de l'étable haut de 9,5m sera ramené à une hauteur de 3,8m pour une épaisseur de 77cm.
J'ai le permis de démolir, toutefois, avant de passer à l'acte y a t il des démarches particulières à effectuer?
L'entreprise qui va procéder doit elle avoir des assurances particulières? Dois je faire effectuer une expertise avant travaux? Dois je solliciter les services d'un architecte et dans ce cas là une entreprise du bâtiment peut elle effectuer le travail?
Merci de vos avis éclairés et du partage d'expériences.

Cordialement.

Par **moisse**, le **27/02/2015** à **08:53**

Bonjour,

[citation]avant de passer à l'acte y a t il des démarches particulières à effectuer? [/citation]
Oui il faut afficher le permis, si possible 2 mois avant de débuter les travaux, et dater d'une façon ou l'autre cet affichage.
[citation]L'entreprise qui va procéder doit elle avoir des assurances particulières[/citation]
Quand même...
assurance responsabilité civile, assurance professionnelle, on peut aussi lui demander de souscrire une assurance garantie fins de travaux...
[citation] Dois je faire effectuer une expertise avant travaux?[/citation]
S'il existe un risque que l'ensemble immobilier puisse souffrir d'une mauvaise exécution, voire de la simple démolition par effet "domino", il vaut mieux savoir ce que l'on fait.

Par **Jielbi**, le **27/02/2015** à **23:12**

Bonsoir Moisse,

Merci du temps que vous avez bien voulu me consacrer.
Je vais orienter mes démarches vers l'expertise et solliciter l'intervention d'un professionnel bardé d'assurances...

Je vous souhaite un bon week-end.

Cordialement,
Jielbi

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés